



## **FORMATION SECURITE/SURETE DANS LES ECOLES ET AEJE**

### **Objectifs :**

A l'issue de la formation, l'agent sera capable de:

- Informer les parents sur le dispositif global de sécurité/sûreté et leur expliquer le discours tenu à leurs enfants, voire leur expliquer une situation particulière.
- Appliquer et rappeler les règles de l'accueil des enfants.
- Repérer, réagir et alerter face à un environnement pouvant être une source de danger.
- Réagir de façon adaptée à une intrusion, même celle d'un parent.
- Mettre en œuvre les procédures et mesures lors du déclenchement d'un alerte prendre la bonne décision, soit évacuer ou s'enfermer.
- Adopter une posture adaptée, maîtriser son émotion et gérer son stress, et rassurer les enfants et les familles.

### **Moyens pédagogiques, déroulé :**

Cette formation sur une journée (7 heures) privilégie **l'interactivité** et les **retours d'expérience** de façon que l'apport de connaissances soit en prise directe avec les réalités concrètes que vous rencontrez dans votre pratique professionnelle. Elle contribue ainsi à l'opérationnalisation optimale des PPMS Attentat-Intrusion.

Elle est assurée par des praticiens bénéficiant à la fois d'une expérience de terrain et d'une connaissance approfondie du cadre réglementaire.

### **Contenu :**

#### **Module 1 : apport théorique (notions, textes officiels de référence).**

Définition de la menace attentat-intrusion.

Prise de connaissance et compréhension des instructions officielles visant à la prévention et à la gestion de cette menace.

Compréhension des points communs et des différences entre les notions respectives d'attentat – intrusion et de risque majeur. Pourquoi les deux relèvent, chacune, d'un PPMS, et pourquoi ces PPMS sont distincts.

Compréhension de la nécessité, les modalités et les acteurs de la coordination entre la communauté éducative et les forces de sécurité intérieure.

Connaissance des acteurs impliqués en cas d'attentat ou d'attaque armée.

#### **Module 2 : connaissance et application des procédures ; études de cas et mise en situation.**

Prise de connaissance des mesures Vigipirate destinées aux écoles et EAJE, ainsi que des documents locaux destinés à les faire décliner sur le terrain.

Prise de connaissance et compréhension des préconisations officielles en cas d'alerte – intrusion.

Prise de connaissance et compréhension des deux choix à opérer en cas d'alerte (fuir ou s'enfermer) et des modalités d'analyse et de prise de décision en la matière.

Prise de connaissance et compréhension de la manière dont doivent se dérouler la fuite et l'enfermement.

Prise de connaissance et compréhension des modalités d'alerte.

Prise de connaissance et compréhension de la nécessité du silence lors de la réaction à un attentat – intrusion.

Prise de connaissance et compréhension de la conduite à tenir à l'arrivée des forces de l'ordre.

Prise de connaissance et compréhension de l'obligation d'organiser des exercices attentat – intrusion. Acquisition des clefs pour la réalisation d'exercices efficaces, adaptés, structurants, et de retours d'expérience utiles.

### **Module 3 : gestion des émotions (les siennes propres et celles des autres : enfants, collègues, familles).**

Prise de connaissance et compréhension des phénomènes de stress et de panique.

Compréhension du rôle de la prévention dans la construction de la gestion du stress en amont des situations de crise.

Compréhension du rôle de la prévention dans la limitation du traumatisme psychique dû à un incident de type attentat – intrusion.

Compréhension de la nécessité de bâtir une prévention adaptée au public concerné, de sorte qu'elle soit structurante plutôt qu'anxiogène.

#### **Public cible :**

Cette formation s'adresse aux chefs d'établissements et aux personnels des écoles et des établissements accueillant de jeunes enfants.

#### **Prérequis :**

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.

Une attestation de participation vous est remise à l'issue de cette action.

#### **Les points forts de cette formation :**

Les exigences du PPMS Attentat-Intrusion sont assimilées de façon vivante, ajustée à la réalité quotidienne des établissements et des personnels. De la sorte, les PPMS et les exercices qui en découlent seront enrichis d'un fort caractère opérationnel contribuant à une meilleure réactivité de chacun en cas d'attentat-intrusion.

#### **Equipe pédagogique :**

Formation assurée par Jean-Marc Lafon ou Nicolas Hénin.

#### **Prix :**

Prestation conventionnée. Devis sur demande.

Action résilience est un organisme de formation professionnelle continue agréé (articles L. 6353-1 et D.6321-1 du code du travail).



## **ACTION RESILIENCE SAS**

97 rue Sauveur Tobelem | 13007 Marseille | + 33 9 70 40 70 77  
RCS Marseille 830 046 835 | TVA intracommunautaire FR70830046835  
FR76 1317 9000 0102 3612 0000 160 | FIDCFR21XXX  
www.actionresilience.fr | contact@actionresilience.fr